

Antitrust : Intel cité à comparaître par les autorités US

AMD savoure sans doute la situation. Intel, le géant des puces fait l'objet d'une citation à comparaître de la part des autorités de la concurrence américaine, révèle une information *AFP*.

Sous le coup d'une enquête de la FTC (autorité de la concurrence américaine) depuis 2006, la firme voit ses chances de prouver sa bonne foi se réduire comme peau de chagrin.

Pour la FTC, une citation à comparaître permettra à la Commission « *d'obtenir non seulement des informations qu'Intel s'est déjà engagé à fournir mais également des informations d'autres parties* ». Le fondateur a de son côté réaffirmé sa volonté de collaborer avec la justice, tout en ajoutant que l'entreprise « *croit dans ses pratiques, conformes à la législation américaine* ».

La Computer & Communications Industry Association, une association chargée de représenter AMD et d'autres fabricants concernés par la concurrence dans leur secteur, a accueilli très favorablement cette décision.

Cette action en justice enfonce le clou. Rappelons que les autorités de la concurrence de Corée du Sud ont tout récemment condamné Intel à s'acquitter d'une amende de [16,5 millions d'euros](#) pour concurrence illégale.

La Commission européenne à l'origine d'une longue enquête sur les pratiques de l'entreprise a également annoncé sa volonté de mener à son terme son action en justice. Le montant de l'amende, autrement plus salé, pourrait atteindre **2,6 milliards d'euros en cas de culpabilité**. Bref, l'étau se resserre de toute part autour d'Intel.